

# **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**L'adjudication aura lieu le jeudi 5 octobre 2023 à 10h00**

**Au Tribunal Judiciaire de VALENCE (26), Place Simone Veil - EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier dénommé « Le Clos de Benjamin » sis à **VALENCE (26000)**

**23 avenue de Verdun et rue Barnave Prolongée**

Cadastré section AE numéro 4, *lieudit « 23 avenue de Verdun » pour 9.200 m<sup>2</sup>*

*Dans le bâtiment dénommé « Résidence Le Valencey » au 23 avenue de Verdun - 26000 VALENCE*

**LOT NUMÉRO DEUX CENT QUATRE-VINGT DIX NEUF (299) : un APPARTEMENT T3 portant le n°51, au 2<sup>ème</sup> étage,** comprenant : entrée, une chambre, salle de bains, séjour/ cuisine, bureau, TERRASSE. Le tout d'une superficie privative de 31,71 m<sup>2</sup>.

**LOT NUMÉRO TROIS CENT QUATRE-VINGT QUATORZE (394) : unEMPLACEMENT DE STATIONNEMENT** portant le n°51, au sous-sol.

*Selon PV de description dressé par Me MAILLET, Commissaire de Justice à VALENCE (26), il s'agit d'une résidence étudiante exploitée par la SAS NEORESID laquelle a pris à bail commercial le logement du propriétaire. Les lieux sont inoccupés.*

Cette vente a lieu à la requête de **LA CAISSE REGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE**, Société coopérative à capital variable, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 478 834 930 venant aux droits de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU CALVADOS et de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL NORMANDIE, par suite de la signature du traité de fusion du 4 juillet 2005 enregistrée à CAEN le 12 juillet 2005 bordereau 2005/885, traité de fusion déposé le 18 juillet 2005 en l'étude notariale de Me MAUDUIT , ayant son siège social 15 esplanade Brillaud de Laujardière 14050 CAEN Cedex, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat Maître Florence SERPEGINI, Avocat au Barreau de la Drôme.

**MISE À PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de VALENCE.

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**

Fait & rédigé à Valence, le 7 août 2023, par l'Avocat poursuivant. Signé Maître Florence SERPEGINI

**S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :** ► À Maître Florence SERPEGINI, Membre de la SELARL GPS AVOCATS, Avocat au Barreau de la Drôme, demeurant Immeuble le Valentia - 62 avenue Sadi Carnot – 26000 VALENCE, Tél. 04.75.42.08.04, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► À Maître Olivier BOHBOT, Avocat au Barreau du Val de Marne, 9 avenue du Général de Gaulle (94160) SAINT-MANDÉ, TEL. 01.43.28.73.28 ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VALENCE, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 23/00013) ► Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)

**Sur les lieux pour visiter, où les visites seront organisées les mercredis 20 et 27 septembre 2023 de 9h00 à 10h00**